En 2011, dans le cadre d'une politique de réduction des effectifs, le rectorat a supprimé un demi poste d'enseignant au lycée autogéré de Paris.

Depuis nous n'avons cessé de réclamer sa ré attribution.

Nous avons, à de multiples reprises, attiré l'attention de nos interlocuteurs sur l'incohérence qui existe entre le soutien que l'Académie dit apporter au Lycée Autogéré et la diminution du personnel de l'établissement. Cette situation a demandé un effort de chaque membre de l'équipe pour compenser cette perte et maintenir un accueil d'élèves en difficultés dans des conditions satisfaisantes.

Notre collègue qui occupe le mi temps cette année nous rappelle les obstacles qu'il rencontre pour accomplir l'ensemble des tâches qui incombent aux enseignants du LAP.

Le Lycée Autogéré est un établissement expérimental ouvert en 1982. Le soutien du ministre Savary, qui a permis l'ouverture du LAP, a été relayé depuis par les instances ministérielles et académiques. Depuis maintenant 30 ans, notre projet associe élèves et professeurs dans la globalité de la vie de l'établissement : activités pédagogiques, tâches de gestion, entretien des lieux, discussions et décisions collectives. Nous accueillons chaque année 250 élèves, qui pour la plupart ont vécu leur passage à l'école de façon pénible, particulièrement dans les dernières années de collège. Ils subissent plus qu'ils ne vivent leur scolarité.

Le Lycée Autogéré de Paris permet à des élèves d'acquérir de l'autonomie, de la maturité et un regard plus confiant sur leur avenir.

Cette expérience repose sur une équipe d'enseignants volontaires, collectivement garante et solidairement responsable du projet d'établissement.

Malgré des manifestations régulières devant le rectorat et des rendez-vous difficiles à obtenir, les réponses de l'administration sont, cette année encore, négatives.

Les membres du lycée ont décidé d'effectuer une marche à travers Paris le jeudi 28 janvier 2016, depuis leurs locaux jusqu'au rectorat pour soutenir et porter cette demande de ré attribution. Les étapes et les horaires de cette marche sont communiquées sur le site du LAP.

Vous pouvez nous soutenir en marchant avec nous sur toute ou partie du trajet! Vous pouvez aussi signer cette pétition!

Merci de votre soutien!

Les membres du LAP.

Le lien pour signer la pétition : <a href="https://lapetition.be/en-ligne/un-demi-poste-pour-le-LAP-16881.html">https://lapetition.be/en-ligne/un-demi-poste-pour-le-LAP-16881.html</a>